
LE 26 JANVIER 2016

**TOUS EN LUTTE POUR UNE HAUSSE GÉNÉRALE
DES SALAIRES**

MANIFESTATION

A 11H00

DEVANT LA PREFECTURE DE BLOIS

La CGT appelle avec les organisations syndicales FO, FSU, Solidaires à faire grève et à manifester avec tous les salariés de la fonction publique et propose aux salariés du privé d'agir sous les formes qu'ils décideront sur les revendications de salaire dans leurs entreprises et de manifester ensemble.

Les fonctionnaires ont tout intérêt à préserver leur statut, à la fois pour la garantie de l'emploi, du salaire lié à la qualification, au grade quel que soit le poste ou le lieu de travail, comme des obligations qu'ils ont pour garantir à tous une égalité d'accès et de traitement pour répondre aux besoins fondamentaux des populations.

Nous le voyons bien, c'est la remise en cause de ce statut de la fonction publique qui dégrade, à la fois les conditions de travail des agents, mais aussi l'accès à des services publics de qualité, de proximité répondant aux besoins de tous les usagers.

Les salariés du privé auraient tout intérêt à revendiquer, à l'image du statut de la fonction publique, ce que propose la CGT : un nouveau statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle. Cela permettrait à tout salarié d'acquérir le versement d'un salaire au regard de sa qualification reconnue universellement quel que soit son poste de travail, son entreprise tout en lui procurant une évolution de son salaire par l'ancienneté et la formation professionnelle continue.

De plus la sécurité sociale professionnelle lui garantirait le maintien de son salaire en cas de formation professionnelle, de chômage...

Le financement pourrait être assuré par une caisse salaire à l'exemple des caisses mises en place lors de la création de la sécurité sociale à laquelle cotiseraient toutes les entreprises et les salaires seraient alors versés directement par cette caisse, aux salariés.

Sans tenir compte des aspirations du monde du travail et des luttes qui se multiplient, à l'Elysée on s'entête dans des politiques sociales austéritaires et autoritaires : pacte de responsabilité, attaques contre la protection sociale, atteintes aux libertés syndicales renforcées par l'état d'urgence, offensive contre le Code du Travail et le Statut des fonctionnaires, remise en cause des 35 heures, développement du travail dominical...

Dans la Fonction publique, cela se traduit par la poursuite des réformes territoriales et de l'Etat, la diminution honteuse du capital décès pour les ayants droits des fonctionnaires, la baisse des dotations aux collectivités entraînant des suppressions massives d'emplois et des attaques contre les droits sociaux des agents, le passage en force du protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations avec son lot de conséquences néfastes pour les fonctionnaires dont la remise en cause de l'avancement d'échelon et par conséquent, l'allongement des carrières...

Avec ces politiques régressives, la responsabilité du gouvernement est immense dans la faillite démocratique actuelle. Le message des urnes est clair : le chômage de masse, la précarité et la pauvreté ont engendré colère et désillusion, abstention et montée des idées d'extrême droite. Et pourtant, la seule réponse que le gouvernement a apporté aux classes populaires dès le lendemain du 2^{ème} tour des régionales a été le mépris ! **Avec dédain, il a revalorisé le SMIC de la seule évolution de l'inflation soit 0.6% ce qui porte le salaire minimum à 1 466.62€ brut par mois.**

Dans le secteur des entreprises privées, les salaires ne sont pas plus revalorisés. Ils sont plus près du zéro que du taux d'évolution de la rémunération des actionnaires, alors que les entreprises du CAC40 ont augmenté leurs versements de dividendes de 30% à ces derniers en un an (en 2014).

La part des richesses créées par le travail des salariés consacrée à leurs salaires ne cesse de se réduire alors que les dividendes sont entre quatre à cinq fois plus élevées qu'il y a trente ans.

Depuis 2009, la rente versée aux actionnaires ne cesse de gonfler : 35.8 milliards en 2009, 39.9 milliards en 2010, 36.9 milliards en 2011, 37.5 milliards en 2012, 39.2 milliards en 2013 et 56 milliards en 2014.

Depuis plus de trente ans, 10% de la richesse créée par le travail ont été volés par les actionnaires dans les poches des salariés. Rappelons que ce hold-up patronal représente 10% des 2000 milliards du Produit Intérieur Brut de la France, soit 200 milliards par an que les patrons nous volent, à nous salariés actifs, chômeurs ou retraités.

Dans ce contexte, s'ouvriront en février 2016 les négociations sur l'évolution du point d'indice de la fonction publique, gelé depuis plus de six ans. Il semble acquis que le dégel soit à l'ordre du jour, mais pour obtenir une augmentation significative, il faudra peser ! L'évolution du point d'indice sera fonction de l'ampleur des grèves et actions que nous mènerons ! Les clameurs de la rue doivent secouer ce gouvernement souriant au MEDEF et sourd aux souffrances que nous vivons dans nos lieux de travail !

Le dévouement des agents publics a été encore salué suite aux attentats du 13 novembre.

Il est temps que le gouvernement passe de la parole aux actes.

C'est aussi dans ce même contexte que s'ouvrent dans les entreprises du privé, les Négociations Annuelles Obligatoires, sur des propositions d'augmentation salariale tirées au plus bas, voire proches du gel, quand ce n'est pas de régression dans le cadre des scandaleux accords de compétitivité qui au nom de la sauvegarde hypothétique des emplois, contraignent les salariés à accepter des pertes de salaire dans un odieux chantage à l'emploi...

**Ensemble,
salariés de la fonction publique et salariés du privé,
construisons le rapport de force commun !
ENSEMBLE, NOUS POUVONS GAGNER.**

Chaque année, ce sont 230 milliards d'euros d'argent public qui alimentent les caisses des entreprises sous la forme d'aides et exonérations diverses. Augmenter la valeur du point d'indice de la fonction publique de 10% coûterait moins de 20 milliards pour les finances publiques.

Revendiquons pour tous, public, privé :

- une revalorisation des salaires d'au moins 400€/mois
- un SMIC à 2000€
- le retrait des réformes régressives sur les collèges, les territoires, la santé, la loi Macron, la loi Rebsamen...
- la défense et le développement des garanties statutaires, des conventions collectives nationales, du droit du travail.

C'est pourquoi, l'Union Départementale des syndicats CGT de Loir et Cher appelle les salariés du privé à se joindre à **la journée d'action, de grève et manifestations du 26 janvier** pour exiger une hausse générale des salaires dans la fonction publique comme dans les entreprises privées, et une fonction publique renforcée pour des services publics de proximité, de qualité pour tous !